

## **JeKits – Informations sur le thème des instruments Année scolaire 2021/22**

Votre enfant a trouvé la joie de faire de la musique et aimerait maintenant apprendre à jouer l'instrument de son choix ?

Vous pouvez à cet effet trouver des informations importantes sur la participation au programme JeKits ici et sous [jekits-dortmund.de](http://jekits-dortmund.de).

Veillez noter que la participation est **volontaire** et **payante** !

### **Enseignement**

Cours d'instrument en petits groupes et faire de la musique ensemble dans « l'orchestre JeKits »

### **Instrument**

L'instrument est prêté gratuitement pour la durée de participation au programme « JeKits ».

### **Frais**

26,00 € par mois (redevance annuelle 312,00 €, c.-à-d. 12 x 26,00 €). À partir de la 3<sup>e</sup> année du programme JeKits, les frais s'orientent à la taille du groupe.

### **Réductions**

Pour les bénéficiaires de

- prestations selon SGB II (ALG II et allocation sociale)
  - avantages selon SGB XII,
  - allocation de logement,
  - allocations familiales,
  - bourses de formation,
  - prestations en vertu de la loi sur les prestations des demandeurs d'asile,
- la participation au programme « JeKits » est **gratuite**.

Il est possible d'utiliser les services du pack éducation et participation.

Réduction pour frères et sœurs

Si au moins deux enfants de la même famille participent au programme JeKits, une réduction de 50 % est accordée pour le deuxième et chaque enfant supplémentaire.

Les réductions ne sont accordées que si des preuves pertinentes sont soumises à l'école de musique de Dortmund.

### **Inscription**

Le choix des instruments a lieu avec l'inscription entre le 22 mars et le 30 avril. Les inscriptions sont distribuées par les professeurs de l'école de musique dans les écoles primaires avant les vacances de Pâques.

Vous pouvez télécharger l'inscription sous [jekits-dortmund.de](http://jekits-dortmund.de).

L'école de musique détermine la participation. Vous recevrez des informations sur la date du premier cours en temps utile avant le début du cours.

**L'inscription est valable jusqu'à la fin de l'école primaire.**

### **Désinscription**

La désinscription est possible à la fin de l'année scolaire (31 juillet) et doit être adressée par écrit à l'école de musique de Dortmund au plus tard le 30 juin.

**Information et consultation : (0231) 50-27712 ou -27713**

Französisch/Français